



Retrait du projet de loi Travail : tous sur le pont les 24 et 31 mars !

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Après le succès des manifestations du 9 mars, la journée du 17 mars a constitué une étape importante dans le combat pour le retrait du projet de loi Travail.

À l'appel du syndicat étudiant Unef et des syndicats de lycéens FIDL et UNL, soutenus par quatre syndicats de salariés dont FO, des dizaines de milliers de manifestants ont défilé. Une nouvelle journée aura lieu le 24 mars (du même type que le 17), jour de présentation du projet de loi en Conseil des ministres, avant passage en commission puis examen par l'Assemblée nationale en avril et en mai.

Puis ce sera le rendez-vous essentiel du 31 mars, avec appel à la grève et manifestations dans le privé et le public sur tout le territoire.

Les annonces du Premier ministre du 14 mars atténuent certains reculs mais l'essentiel reste, dont la philosophie générale. De fait, ce projet constitue pour les travailleurs une régression importante qu'il faut combattre.

Licenciements facilités, pression sur le pouvoir d'achat, rien pour dissuader les contrats précaires et consolider le CDI, remise en cause de la médecine du travail, mise en place de référendums font partie de cette régression sociale.

Ainsi, demain une entreprise connaissant quelques difficultés pourra toujours trouver, par pression ou chantage, un ou des « syn-

dicats » acceptant que les heures supplémentaires soient moins rémunérées et/ou que la durée du travail soit augmentée, voire que les salaires soient baissés.

Et le « contrat » s'imposera au contrat de travail, le salarié qui le refuserait étant licencié pour motif personnel et non pour licenciement économique.

De telles dispositions salissent le terme de « réforme » ou le pervertissent.

Dire qu'il y a des avancées relève dès lors du subterfuge et la ficelle est un peu grosse.

Les prud'hommes ?

On en revient à la loi Macron.

La garantie jeunes ?

C'était prévu et elle ne sera pas généralisée compte tenu de son coût (plus de 4 milliards d'euros).

Alors face au conservatisme réformateur du gouvernement et de ses accompagnateurs, seul le rapport de forces peut les ramener à la raison sociale.

Ce sera le cas le 24 mars et encore plus le 31 mars.

Alors, tous sur le pont !